



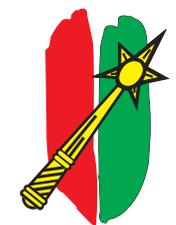
COLMAR

Les Lumières de la Ville

AGENDA 2009 DE LA VILLE DE COLMAR



Agenda 2009 de la Ville de Colmar



**VILLE DE
COLMAR**

Agenda 2009 de la Ville de Colmar



Crédits photographiques :

Christian KEMPF – Studio K

Page de couverture et pages 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 11, 12/13, 14/15, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30/31, 32, 35, 36/37, 39, 42/43, 44, 45, 46, 47, 48/49, 50/51, 52, 53, 54/55, 56, 57, 58/59, 60/61, 63, 64/65, 66, 67, 71, 72, 73, 76/77, 78, 81, 84, 85, 86, 88, 89, 91, 92/93, 94/95, 97, 98/99, 100, 101, 102/103, 104/105, 109, 110/111, 112/113, 115, 116, 122, 123, 124, 125, 129, 131, 134/135, 136, 137, 138, 140, 141, 142/143.

Jean-Marc HÉDOIN – Pictural

Pages 5, 10, 17, 21, 22, 26/27, 28, 31, 33, 34, 37, 38/39, 40/41, 57, 62, 68/69, 70/71, 74, 75, 79, 80, 82/83, 86/87, 90/91, 96, 101, 103, 106, 107, 108, 114/115, 117, 118/119, 120/121, 126/127, 128, 130/131, 132/133, 135, 137, 139, 141.

Rédaction, suivi technique et administration :

Elodie BOMBENGER – Caroline BRIDEL

Isabelle GILLESSEN – Catherine HAUMANT

Patricia KUSTER – Dominique LAUFFENBURGER

Francis LICHTLÉ – Gabriel MERTZ – Joël MUNSCH

Hubert NIESS – Jean-Michel SCHUPP

Conception graphique, réalisation :

Imprimerie GRAI – Colmar

Dépôt légal N° 7129

Une publication de la Ville de Colmar

Droits de reproduction des illustrations du présent ouvrage réservés.



Parce qu'il est l'expression de notre identité, parce que nous en sommes fiers, le patrimoine est d'abord une grande passion. La passion de notre histoire, qui est d'autant plus profonde que notre société, dans toute sa diversité, est en quête de mémoire, de repères, de sens.

A Colmar, notre patrimoine bénéficie à tous. Non seulement par sa beauté, non seulement parce qu'il donne sens et continuité à notre histoire commune, mais aussi parce qu'il est la source d'une activité économique directe et de nombreux emplois.

Aux succès de nos plus beaux monuments, s'ajoute la qualité de notre cadre de vie qui contribue aussi aux décisions des entreprises d'investir, de s'installer à Colmar et d'y créer des emplois.

Notre patrimoine joue également un rôle éducatif essentiel par la force des liens entre les générations et du lien social qu'il contribue à tisser. C'est la raison pour laquelle il y a maintenant 12 ans, nous avons, mon équipe et moi-même, réalisé des équipements pour une valorisation nocturne du patrimoine architectural et culturel, par l'illumination.

Les technologies contemporaines nous ont permis de composer un véritable spectacle. Un spectacle nous offrant la possibilité d'aller beaucoup plus loin que la traditionnelle perception d'un bâtiment illuminé. Une véritable atmosphère – les pages de cet agenda nous la restituent à merveille – a été créée en phase avec les moments. Tous ces enchaînements de lumière mettent parfaitement en évidence, également, la virtuosité des bâtisseurs. La Ville de Colmar allie superbement, désormais, le passé et la modernité.

Ce patrimoine nous l'avons aussi en partage, car ces bâtiments façonnent notre environnement, notre cadre de vie, et fondent notre identité culturelle locale. Notre patrimoine est porté par les efforts de tous. Il a fait l'objet d'une appropriation collective en faisant de tous, les acteurs de la sauvegarde et de la mise en valeur des monuments.

En témoigne cette anecdote qui correspond tout à fait au climat que nous avons souhaité créer à travers le concept "illumination". Il est minuit, un visiteur demande à un Colmarien le chemin pour rentrer à son hôtel. Notre concitoyen réfléchit un instant et répond : "le plus court ou le plus beau ?". Heureuse, la ville capable d'inspirer à l'un de ses habitants une réponse de cet ordre !



Le Plan Lumière d'illumination de Colmar

PARTENARIATS FINANCIERS

L'investissement sur 3 ans s'élève à environ 1 500 000 €.

L'opération bénéficie de nombreux fonds publics et privés :

- du FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde, la transmission et la restructuration des Activités Commerciales et artisanales) dont un des objectifs est le maintien d'une desserte commerciale et de services de proximité indispensables à la vie sociale,
- des Conseils Régional et Général,
- de la Ville de Colmar,
- de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- de l'Académie Nationale des Arts de la Rue à travers le prix « Ville Lumière » 1996 et 1997
- de la Fondation Timken,
- de Vialis,
- des commerçants pour la participation aux illuminations de Noël,
- des hôteliers via la taxe de séjour.

Un des premiers Plan Lumière français

Il y a plus de 10 ans, Colmar réalisait un des premiers « plan-lumière » d'illumination français.

De quoi s'agit-il ?

Le plan lumière est une réflexion sur l'éclairage nocturne qui conduit à des propositions d'éclairage adaptées à l'activité d'un quartier de ville.

Le plan lumière de Colmar concerne tout le centre historique. L'ambition des nouveaux éclairages est de renforcer l'ambiance chaleureuse et romantique de la ville tout en révélant son patrimoine.

Il a été motivé par l'Office de Tourisme de Colmar qui a vu dans cette nouvelle image nocturne une attractivité supplémentaire de la ville, en particulier en période hivernale.

L'Office de Tourisme constate en 1993 que la fréquentation touristique est irrégulière dans l'année. Le taux de remplissage des hôtels est alors de moins de 40% au mois de décembre.

L'idée vint de créer l'événement en illuminant le patrimoine unique de la ville. L'objectif principal est d'accroître l'attractivité du centre pour les touristes et les habitants.

En 1996, le projet de « plan lumière d'illumination » est approuvé par la ville de Colmar. Il est original à plus d'un titre :

- pour son ampleur et sa cohérence,
- pour son intégration dans le site,
- pour son fonctionnement,
- pour sa technique.

En 1997, la Ville de Colmar inaugure une première tranche de 600 projecteurs, ce nombre est augmenté à 900 en 1999. Aujourd'hui, 1100 projecteurs mettent en lumière le centre ville.

Première ville de France à mettre en place une opération de cette envergure, Colmar s'est vue attribuer en 1996 le prix spécial de l'Académie des Arts de la Rue pour cette réalisation hors du commun et en 1997 le prix lumière de l'Association Française de l'Eclairage.

Une réflexion globale et cohérente

Vialis a été le maître d'œuvre de ce projet. Pour mener ces réflexions, l'office de tourisme a fait appel à deux «concepteurs-lumière», Jean-François ARNAUD et Duilio PASSARIELLO qui avaient déjà à leur actif des réalisations de mises en lumière en France et à l'étranger; ceci grâce au soutien financier de Vialis, sponsor. Forts de leurs expériences, ils ont proposé des effets de lumière et de couleurs qui garantissent une mise en valeur magique de l'ensemble du centre ville.

Les places sont des points forts d'illumination, plusieurs bâtiments y sont traités. Un bâtiment dans chaque perspective incite le noctambule à poursuivre son cheminement et à découvrir ou redécouvrir la ville en flânant.

Une complémentarité avec l'éclairage public

Vialis, partenaire du projet, a été chargée de faire réaliser l'ensemble des travaux. Une quinzaine de sites sont mis en valeur; plus d'une centaine de bâtiments sont éclairés par 1 100 projecteurs.

L'éclairage public est souvent la première nuisance dans la mise en valeur d'une façade par la lumière. C'est pourquoi près de 300 lampes utilisées de luminaires d'éclairage public ont été remplacées pour des lampes moins puissantes et de meilleure qualité de rendu des couleurs.

Ainsi, sans pour autant nuire à la sécurité, la ville a vu réduit sa facture d'énergie d'éclairage public de près de 10 000 Euros par an.



La Collégiale Saint-Martin



Le Marché Couvert, à l'angle du quai de la Poissonnerie



Variations de lumière (Petite Venise)

L'intégration dans le site

L'ensemble du périmètre est inscrit dans le secteur sauvegardé de la ville de Colmar. Le règlement du plan de sauvegarde y est strict : aucun projecteur, ni câble en façade, ni armoire électrique ne doivent être apparents. Les points particuliers ont fait l'objet d'une analyse au cas par cas avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine ou d'un avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour les bâtiments classés à l'inventaire des monuments historiques.

C'est pourquoi un nombre important de projecteurs se trouve encastré dans le sol soit dissimulé dans les toits. La technique doit être discrète. Jouez à trouver le projecteur !

Le fonctionnement

L'originalité réside dans la possibilité de variation en intensité de plus de la moitié des projecteurs. Des changements de couleur et d'ambiance sont opérés pour «révéler» le patrimoine et «réveiller» ses détails originaux.

Chaque projecteur est équipé d'un porte-filtre pour modifier les effets de couleurs sans transformer les installations.

La consommation électrique s'élève à moins de 10 Euros/heure.

Les édifices publics sont éclairés toute l'année. En revanche, les éclairages variables fonctionnent uniquement les vendredis et samedis soirs et tous les jours à certaines périodes exceptionnelles (Noël, Festival international de musique, Festival du Film). L'allumage se déclenche automatiquement à la tombée de la nuit et l'extinction est modulée en fonction des saisons entre 23h et 1h.

Des visites guidées nocturnes organisées par l'Office de Tourisme ont lieu régulièrement.

Une technique de pilotage unique

La commande des projecteurs est réalisée via les fibres optiques du câble vidéo. A l'échelle d'une ville, il s'agit d'une première en Europe. Les variations d'intensité et de couleurs sont enregistrées sur le terrain à l'aide d'un pupitre type régie lumière de théâtre et sont ensuite transcrites dans un ordinateur central. Cette solution innovante a évité un grand nombre de tranchées de génie civil au centre ville.

Et l'avenir ?

En dix ans, les technologies d'éclairage ont beaucoup évolué : miniaturisation, lampes économes en énergie, avènement de la diode électroluminescente... Bien d'autres villes ont lancé des programmes de mises en lumière importants. Mais aucune n'a fait le choix d'éclairage changeant. Aucune n'a bâti de maisons à colombages du XVIème, de ruelles pavées sinueuses, d'encorbellements et de crépis colorés.

Colmar reste et restera donc unique de jour comme de nuit !

Philippe PIVARD
Directeur Général de VIALIS,

Jean-François ARNAUD
Directeur Artistique Lumière,

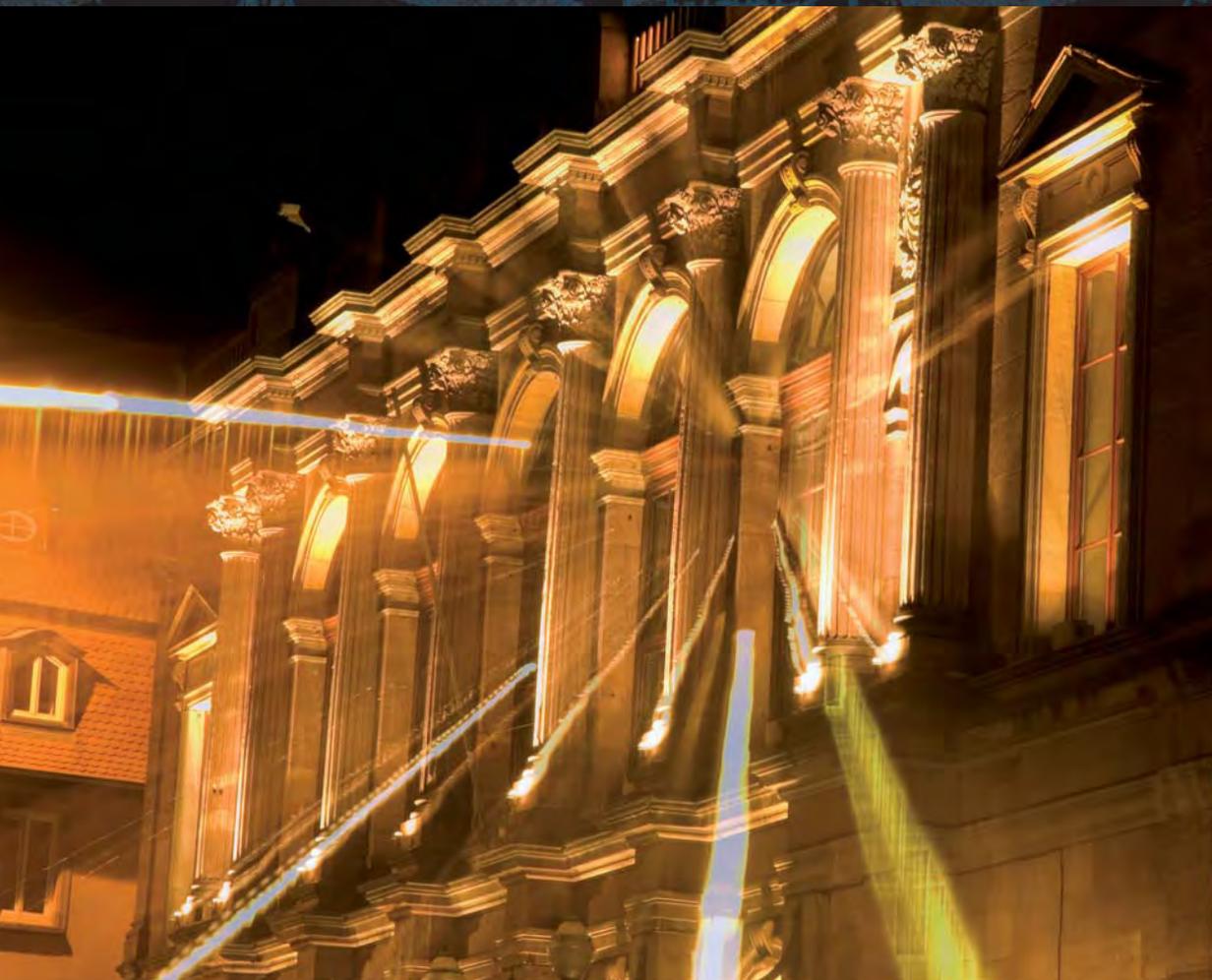
Duilio PASSARIELLO
Concepteur Lumière.



Place des Six-Montagnes-Noires



Grand' Rue



Le Théâtre Municipal

Le Théâtre Municipal fut érigé de 1847 à 1849 sur une ancienne dépendance du couvent d'Unterlinden. Il fit l'objet de travaux d'extension en 1902 et d'une importante campagne de rénovation intérieure avec remise aux normes de 1999 à 2000.





Le Musée

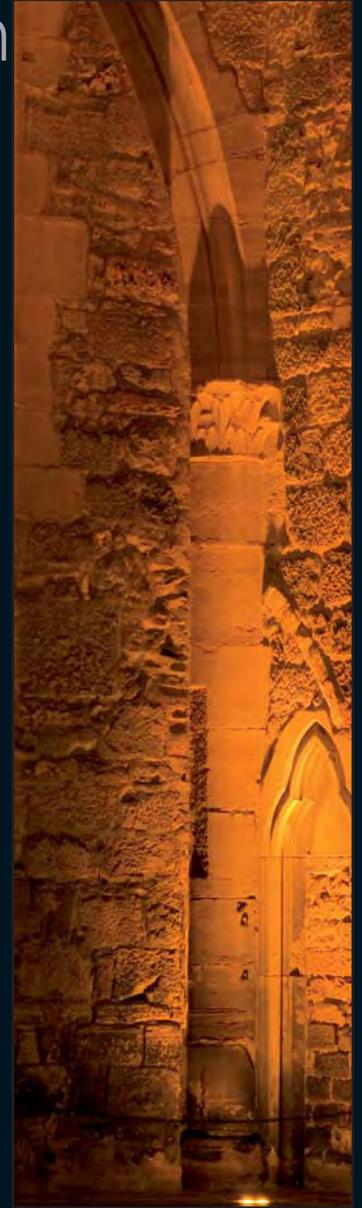
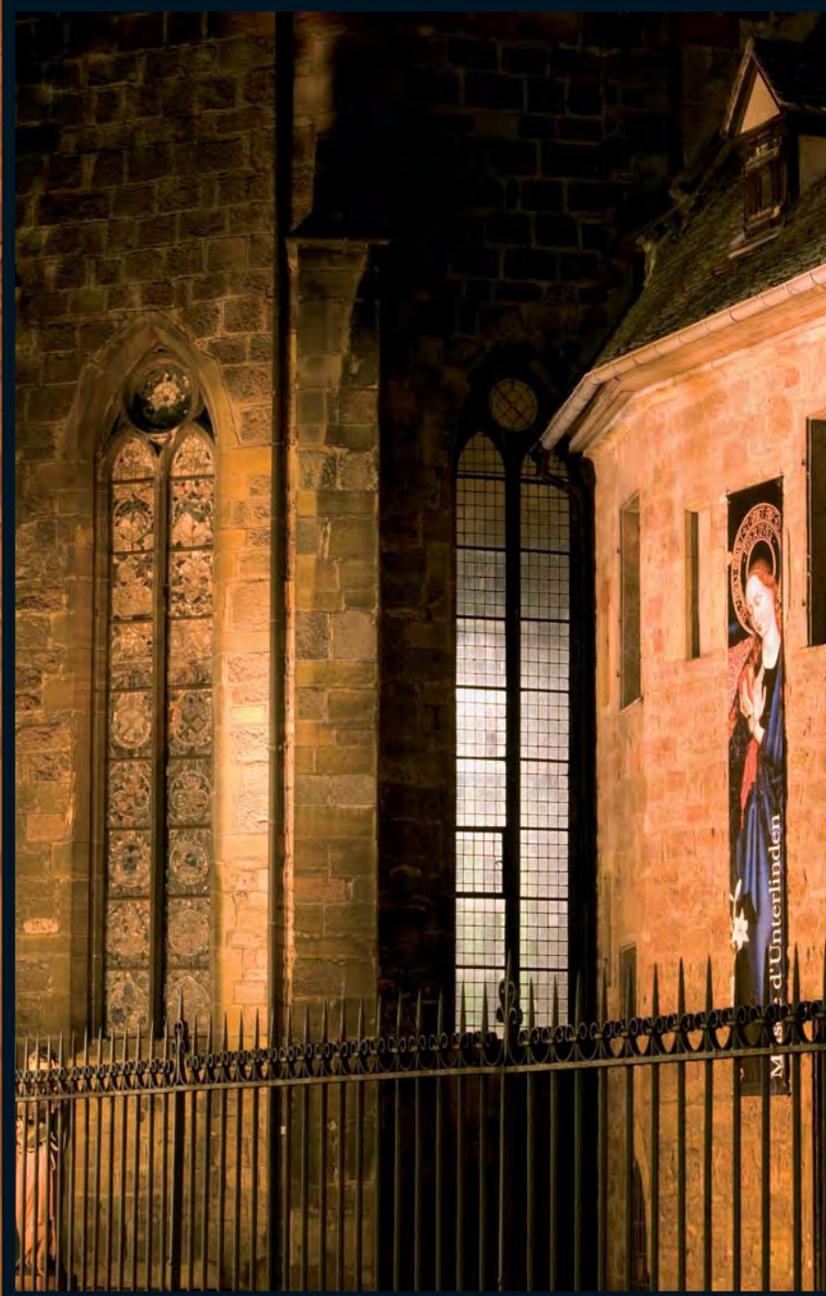


d'Unterlinden

C'est en 1230 que deux veuves fondèrent une communauté religieuse au lieu-dit Unterlinden («sous les tilleuls»). Abandonné durant la période révolutionnaire, le couvent des Dominicaines fut sauvé de la destruction en 1849 par Louis Hugot, archiviste de la Ville, qui le transforma en musée. La chapelle gothique abrite le célèbre retable d'Issenheim de Matthias Grünewald.



Le Musée d'Unterlinden







La place de la Sinn

Avec sa berge en escaliers bordant le Sinnbach (canal dérivé de la Fecht), cette place était autrefois le lieu de jaugeage des récipients à usage commercial comme privé (brocs et autres cuves à eau). Au cours du XXe siècle, la place et ses alentours connurent d'importantes modifications avec la construction des grands magasins *Aux-Villes-de-France*. La place connut une nouvelle transformation profonde avec la construction, dans les années 1970, d'immeubles d'habitation au nord. En 2001, enfin, la Ville a découvert plusieurs tronçons du cours d'eau en aval.

La rue des Têtes

La Maison des Têtes. Construite en 1609 par l'architecte Albert Schmidt, elle est sans doute la maison la plus célèbre de Colmar. Les montants et les meneaux des fenêtres ainsi que les panneaux de l'oriel central sont décorés de 106 têtes grimaçantes qui ont donné son nom à l'ensemble de la rue.





LIBRAIRIE
ANCIENNE
RICHARD

ACHAT - VE
LIVRES ANC
ET D'OCCAS

LONG
MAR
18



La rue des Têtes

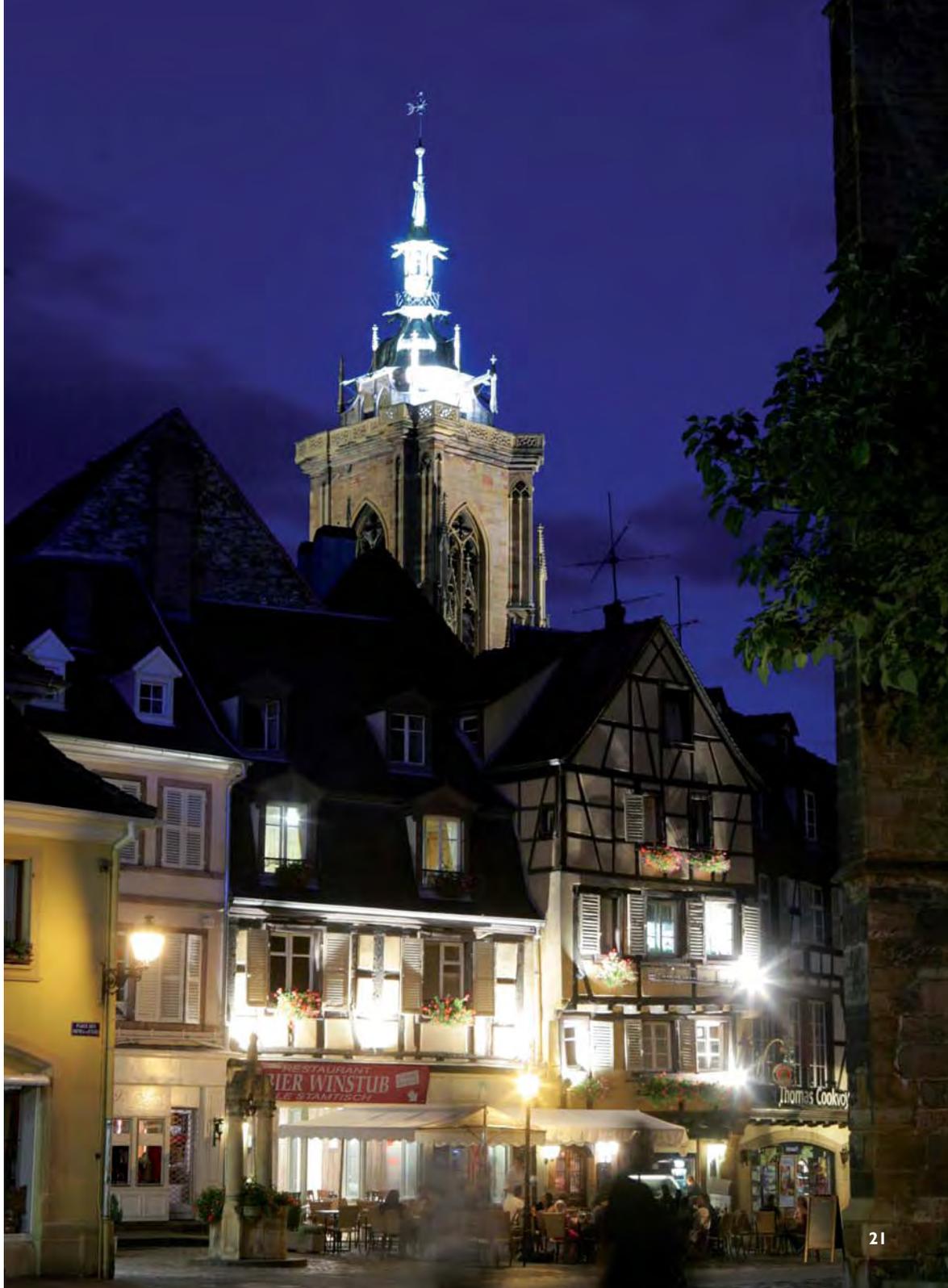




La place des Martyrs-de-la-Résistance

Durant le XIXe siècle, la place était connue sous le nom de quai de la Gendarmerie (cette dernière était logée dans les anciens locaux conventuels des Dominicains). En 1872, lors de l'annexion à l'Empire allemand, elle devint le Dominikanerstadt, traduit en 1912 en quai des Dominicains. Le 1er août 1948, la plaque commémorative des Martyrs-de-la-Résistance fut inaugurée par le Général de Gaulle.









L'Eglise des Dominicains

Achevée en 1346, elle est l'une des plus belles réalisations de l'architecture des Ordres mendiants du Rhin supérieur.





La rue des Serruriers

La rue des Serruriers est mentionnée dès le début du XVII^e siècle, date de l'installation de boutiques de serruriers devant l'église des Dominicains.



La place de l'École

Le nom de cette place est lié à l'école des filles, actuelle école Rousseau, présente ici dès le milieu du XIXème siècle





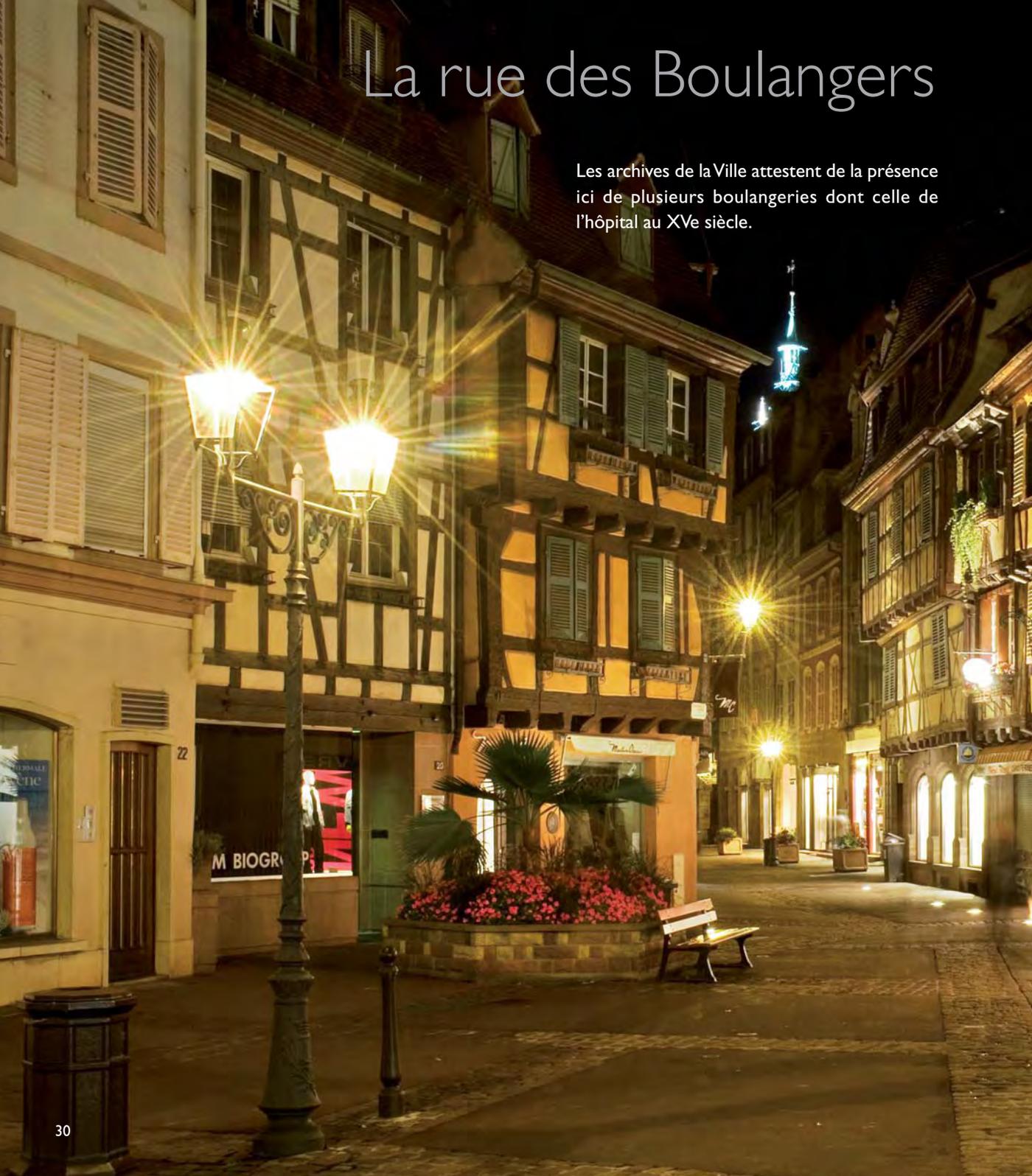


La rue Berthe Molly

La rue Berthe Molly porte le nom d'une bienfaitrice de la ville à qui elle légua en 1945 ses vastes propriétés. L'artère portait antérieurement le nom de rue des Juifs (Judengasse).

La rue des Boulangers

Les archives de la Ville attestent de la présence ici de plusieurs boulangeries dont celle de l'hôpital au XVe siècle.







La rue des Clefs

L'Hôtel de Ville a été bâti de 1778 à 1782 pour servir de résidence urbaine à l'abbaye cistercienne de Pairis dans le val d'Orbey. Le bâtiment fut confisqué lors de la Révolution. Il devint le siège de l'administration départementale en 1790, puis de la Préfecture du Haut-Rhin en 1800 et enfin de la mairie de Colmar à partir de 1866.





Ancienne Maison
Zunftstube der Ackerleute
1626



La rue Vauban

La corporation des Laboureurs fit bâtir son lieu de réunion (ou poêle) rue Vauban en 1626 dans le style de la Renaissance. Après la Révolution, cet édifice servit de lieu de culte à la communauté juive jusqu'à l'achèvement de la synagogue en 1842. Actuellement, le bâtiment sert de restaurant administratif et ce jusqu'en décembre 2009.





COTÉ BLEU

COTÉ BLEU



La place Jeanne d'Arc

Ancienne place du Marché au petit bétail puis place de l'Hôpital à la fin du XIXe siècle, la place Jeanne d'Arc porte son nom depuis 1919.



ARTISAN
PATISSIER



BOULANGER

BOULANGERIE

PATISSERIE

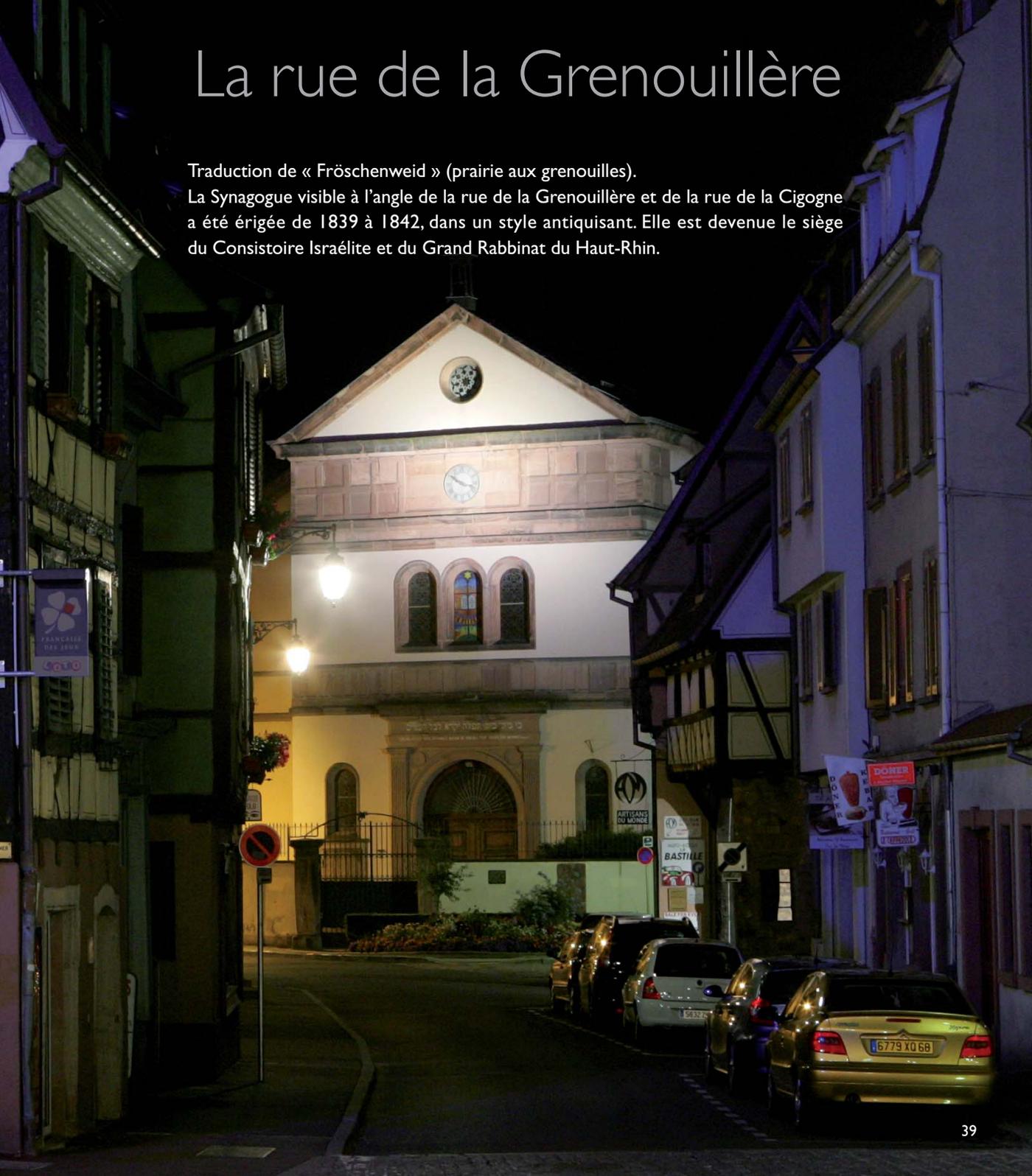
Boulangerie
Pâtisserie

97
Les 1000
50 000

La rue de la Grenouillère

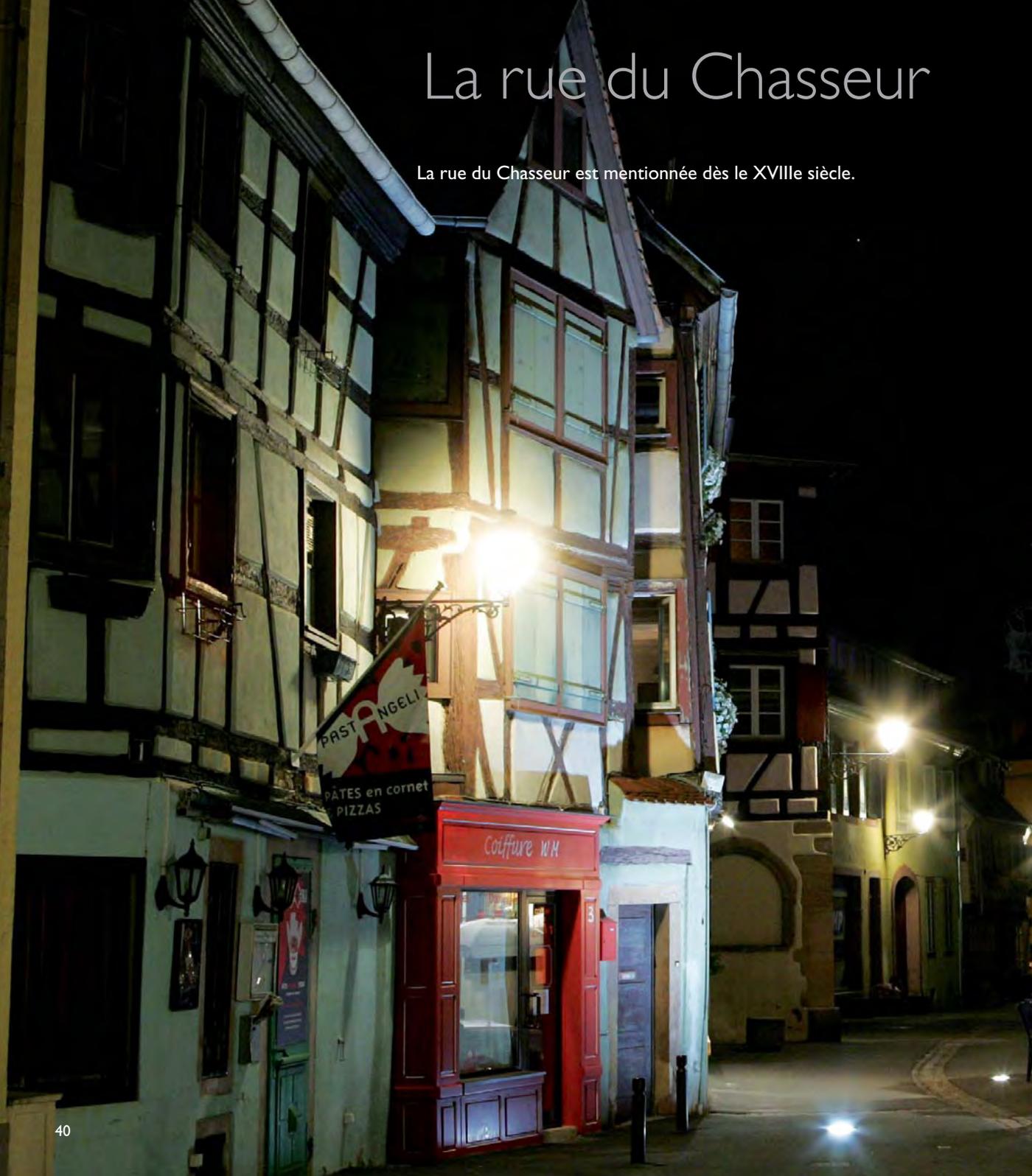
Traduction de « Fröschenweid » (prairie aux grenouilles).

La Synagogue visible à l'angle de la rue de la Grenouillère et de la rue de la Cigogne a été érigée de 1839 à 1842, dans un style antiquisant. Elle est devenue le siège du Consistoire Israélite et du Grand Rabbinat du Haut-Rhin.



La rue du Chasseur

La rue du Chasseur est mentionnée dès le XVIII^e siècle.





au Chasseur

RUE
DU CHASSEUR



SAUF
CYCLES





La rue du Chasseur



L'Eglise



Saint-Matthieu

Ancienne église des Franciscains, elle fut construite au XIII^e siècle et achevée cinquante ans plus tard. Elle devint protestante en 1575 lors de l'introduction de la Réforme à Colmar. Grâce à une restauration parfaite dans les années 1990 qui lui a rendu son éclat et une acoustique parfaite, elle accueille chaque année le Festival International de Musique.



L'Eglise Saint-Matthieu



L'Ancien Hôpital (ex IUT)

L'Ancien Hôpital occupe l'emplacement d'une partie des bâtiments conventuels des Franciscains. Après l'extinction de cette communauté, la Ville fit l'acquisition du couvent pour le transformer en hôpital en 1543. Ravagé par un incendie, il fut remplacé par un édifice néo-classique construit de 1736 à 1744. L'Ancien Hôpital fut désaffecté en 1937, lors de la mise en service de l'hôpital Pasteur. Il abrita ultérieurement un Institut Universitaire de Technologie. L'IUT étant transféré sur le campus du Grillenbreit, le bâtiment est destiné à abriter une médiathèque. La façade visible sur cette photo correspond à l'aile nord du bâtiment.







La rue Mangold

La rue portait autrefois le nom d'«Ewerzwarich Kasgassle», «ruelle traversière du fromage». Jean-Thomas Mangold (1816-1888) était un poète et un auteur dramatique.





La place de la



Cathédrale

La Collégiale Saint-Martin a été construite de 1235 à 1365. L'édifice a cependant connu quelques vicissitudes : orpheline d'une tour à l'origine, elle perdit la flèche de la seconde lors d'un incendie en 1572. Le lanternon gothique à bulbe qui la remplace depuis 1575 lui confère sa silhouette unique.

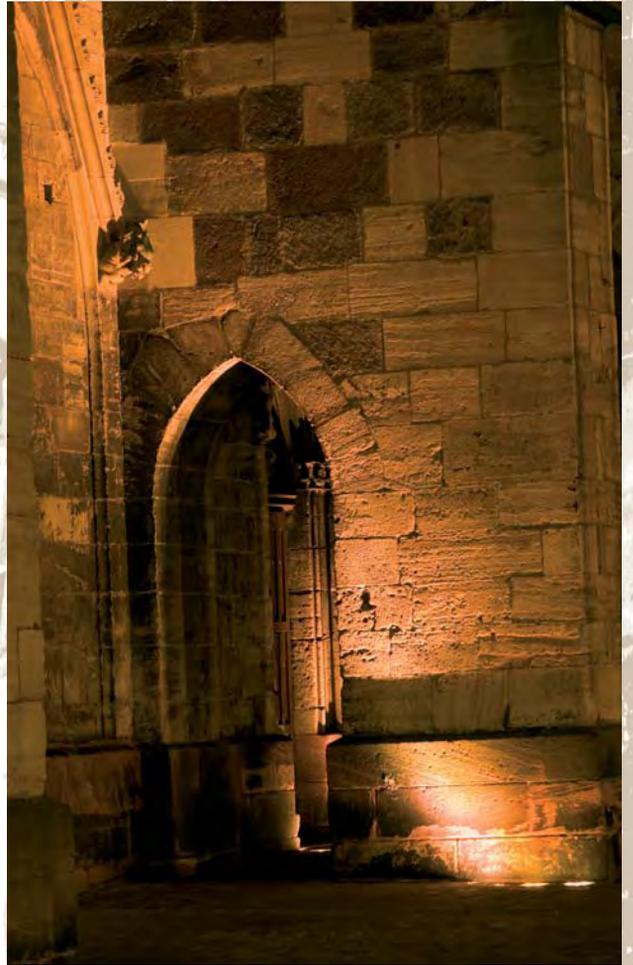


La Collégiale Saint-Martin





La Collégiale Saint-Martin





La rue Saint-Martin

Du nom de la Collégiale Saint-Martin toute proche.







La cour Waldner-Stephan

Cette cour, qui porte le nom de l'ancien commerçant Waldner-Stephan, présente la particularité d'être ornée d'un arbre de Judée planté durant la Révolution française.



Le Corps



de Garde

Ancienne chapelle Saint-Jacques mentionnée dès 1286, l'édifice fut entièrement transformé en 1575 pour devenir un bâtiment civil.





Le Corps de Garde





Le Musée Bartholdi

Auguste Bartholdi (1834-1904), l'illustre créateur de la Statue de la Liberté, est né dans cet hôtel particulier, propriété de sa famille depuis la Révolution. Edifiée au XVe siècle, cette demeure a été remaniée au XVIIIe siècle, puis embellie par Bartholdi lui-même à la fin du XIXe siècle.





Le Musée Bartholdi







La Maison Pfister

La Maison Pfister est l'un des symboles du vieux Colmar. Edifiée en 1537 sur l'emplacement d'une ancienne maison nommée «*zum roten Hanen*» (au coq rouge), elle fut décorée extérieurement de peintures murales, puis restaurée en 1613.







La rue Schongauer

Martin Schongauer (vers 1450 – 1491) est le plus illustre des peintres colmariens. On lui doit son œuvre maîtresse « la Vierge au buisson de roses » peinte à Colmar en 1473. L'ancienne Petite rue des Augustins devient la rue Schongauer en 1872, en hommage au peintre qui y habita.



La rue du Mouton

Dénommée rue du Vigneron entre 1419 et 1550, la rue fut rebaptisée en 1636 rue du Mouton : près de l'ancienne propriété Mulhenberg, était visible, en effet, une peinture représentant un berger avec... deux moutons et un chien. L'ensemble portait l'inscription « Ici est la ruelle du Mouton. Que Dieu la protège de sa puissante main ».



La Maison des Arcades

Grand' Rue

L'ancien presbytère protestant ou «Maison des Arcades» fut bâti de 1606 à 1608 sur l'emplacement d'une série d'échoppes de serruriers détruites par un incendie.



A photograph of a building facade at night. The scene is illuminated by a warm, yellow light, likely from the lantern. On the left, there is a window with a dark frame and multiple panes. Below the window is a decorative, carved stone or plaster element. In the center, a doorway is visible, framed by a simple arch. To the right of the doorway, a decorative wrought-iron bracket is mounted on the wall, holding a glowing lantern. The lantern has a classic, multi-paned design and is emitting a bright light. The wall itself appears to be made of a textured material, possibly plaster or stone, and shows some signs of wear and discoloration. The overall atmosphere is quiet and historical.

La Maison
des Arcades



La rue des Marchands

Citée dès le XIV siècle sous le nom de Schädelgasse (rue du Crâne), cette rue est connue sous sa dénomination actuelle depuis 1783 (sauf sous la période de l'Annexion à l'Allemagne où elle retrouva son ancien nom). Traversant le cœur du vieux Colmar d'ouest en est, elle est l'une des artères les plus anciennes de la ville.





L'Ancienne



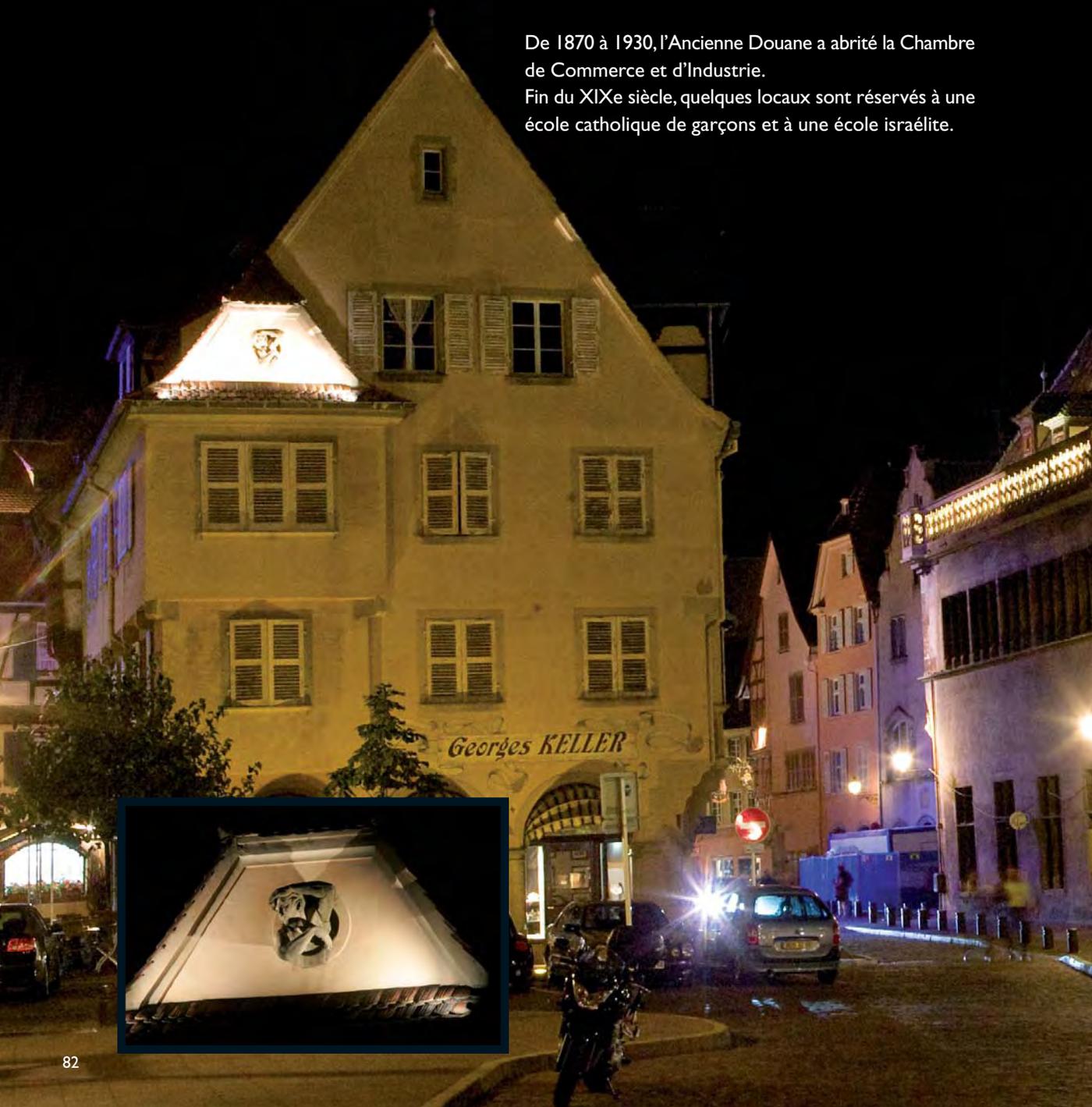
Douane (Koifhus)

Fleuron de l'architecture de la fin du Moyen-Age et de la Renaissance, le Koifhus a été achevé en 1480. Il était le centre économique du vieux Colmar, lieu de transit et de dépôt de toutes les marchandises importées. Le Conseil y avait son siège jusqu'en 1538, puis à nouveau en 1725 jusqu'en 1810 où il fut remplacé par le tribunal civil.

L'Ancienne Douane (Koifhus)

De 1870 à 1930, l'Ancienne Douane a abrité la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Fin du XIXe siècle, quelques locaux sont réservés à une école catholique de garçons et à une école israélite.









L'Ancienne Douane (Koifhus)

Des travaux de restauration ont été réalisés de 1895 à 1898 (apparition de la tourelle), puis entre 1984 et 1986 et de 1999 à 2002 (remise en place de la balustrade en grès). L'escalier extérieur est en cours de rénovation.





La place de l'Ancienne Douane





La Grand'Rue

L'une des rues principales de Colmar.



La Grand' Rue





La Grand' Rue







La Cour des Ribeaupierre

Situé à l'angle de la rue des Augustins et de la rue Schongauer, l'édifice a appartenu aux seigneurs de Ribeaupierre (Rappolstein) du XIII^e siècle jusqu'au début du XVII^e siècle. C'est à cette époque que furent édifiés l'oriel et le toit à pignon.



La place du Marché-aux-Fruits



La Maison Kern, place du Marché-aux-Fruits, est l'une des plus belles maisons de la Renaissance alsacienne. Construite en 1597, elle porte le nom de l'ancien directeur de l'usine à gaz qui en fut le propriétaire au début du XXe siècle.



The image shows the dark silhouette of a building's facade against a clear, deep blue sky. The building features several ornate, pointed architectural elements, possibly finials or spires, which are highlighted by a warm, golden light from below, creating a strong contrast with the dark structure and the cool sky. The overall composition is minimalist and focuses on the geometric and decorative forms of the architecture.

La Maison Kern
place du Marché-aux-Fruits



Le Tribunal de Grande Instance

Ancien Palais du Conseil Souverain d'Alsace, édifié de 1769 à 1771, il conserve des éléments du bâtiment antérieur, le «*Wagkeller*», qui servit d'Hôtel de Ville. En 1698 s'y installa le Conseil Souverain, parlement et cour supérieure de justice de la province d'Alsace.





La Petite rue des Tanneurs

Cette ruelle est parallèle à la rue des Tanneurs
qui longe le Muhlbach. Les tanneurs y avaient établi
leurs ateliers pour utiliser l'eau de la rivière proche.





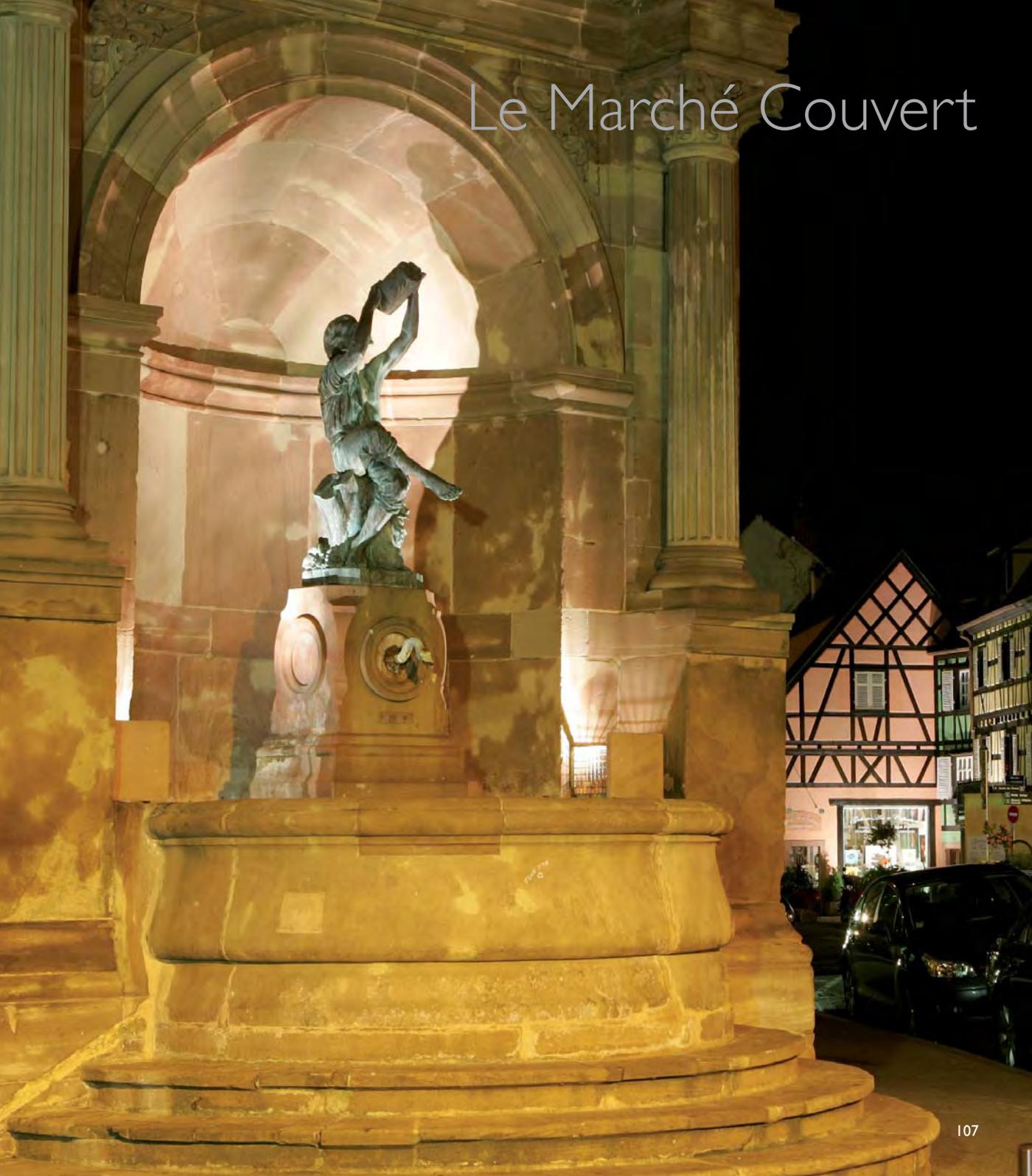
A nighttime photograph of the Colmar Covered Market. The scene is illuminated with vibrant green lights, creating a series of starburst patterns across the image. In the foreground, two large, illuminated green structures, possibly part of the market's architecture, are visible. The background shows a street with buildings and trees, all bathed in the same green glow. The overall atmosphere is magical and modern.

Le Marché Couvert

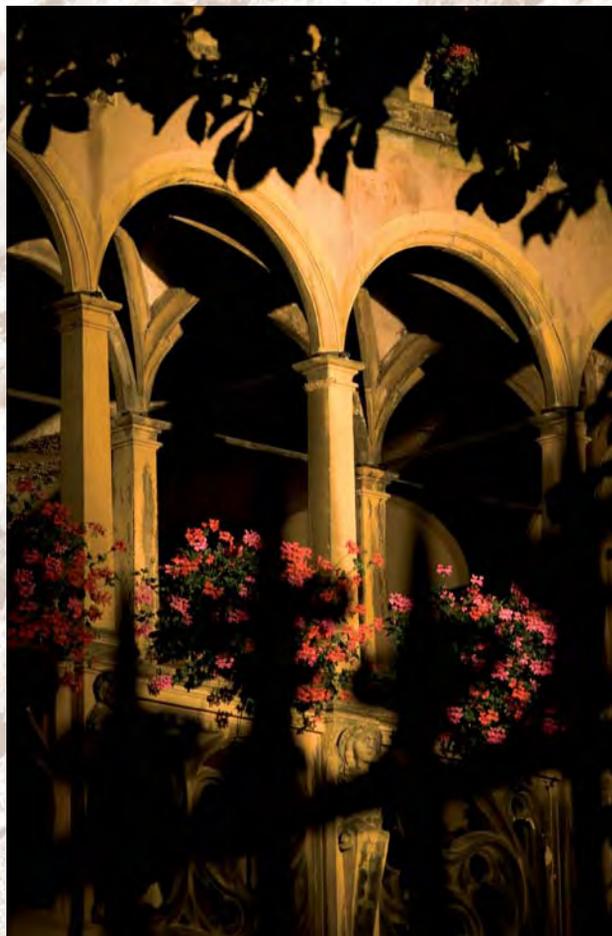
Réalisé en 1865 par l'architecte Louis-Michel Boltz, cet ouvrage a conservé sa fonction première, puisque tous les jeudis s'y déroule une partie du marché de Colmar et qu'un projet de marché permanent est aujourd'hui à l'étude.



Le Marché Couvert







La rue Saint-Jean

La Maison dite des Chevaliers de Saint-Jean.

Elle a été construite en 1608 par l'architecte Albert Schmid qui érigea également la Maison des Têtes et celle des Arcades. Appelée à tort Maison des Chevaliers de St-Jean, cet édifice n'a jamais été la propriété des Johannites.





La rue Saint-Jean

La Petite Venise

Située au débouché du quartier maraîcher de la Krutenau, elle doit son nom à l'alignement original des maisons accessibles en barque de part et d'autre de la Lauch.





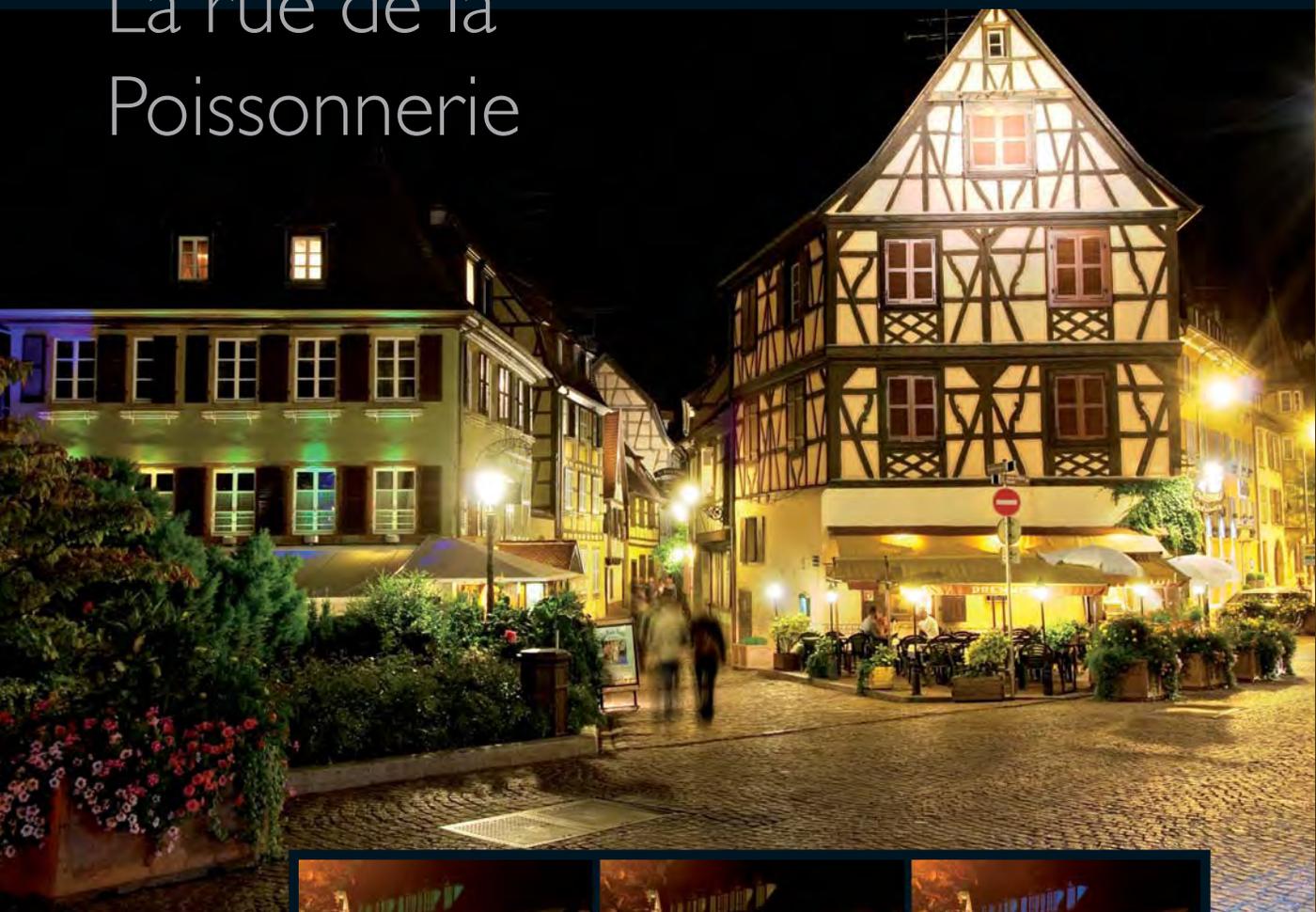




La Petite Venise



La rue de la Poissonnerie





Le quai de la Poissonnerie





Jadis, des pêcheurs descendaient ici la Lauch avec leurs barques pour aller pêcher dans l'Ill. Les poissons étaient vendus le long du quai. En 1706, un gigantesque incendie détruisit une quarantaine de maisons de ce quartier. Une campagne de restauration menée entre 1978 et 1981 a redonné à cet ensemble un nouveau visage.





Le quai de la Poissonnerie

Le quai de la Poissonnerie







La rue Turenne

La rue Turenne est l'ancien nom du faubourg de Bâle. Elle devint rue de Bâle et finalement rue Turenne vers 1840, en hommage à Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne (Sedan 1611 - Sasbach 1675). La rue perdit son nom durant l'Annexion pour le retrouver en 1923



La place des Six-Montagnes-Noires

La Place des Six-Montagnes-Noires tient son nom de l'hostellerie «*Zum Schwarzenberg*» qui accueillait au début du XIVe siècle les visiteurs prestigieux de passage à Colmar: le maréchal Turenne, les princes du Wurtemberg, Wellington entre autres. L'édifice fut détruit par un incendie en 1880.





Le Roes

Grill

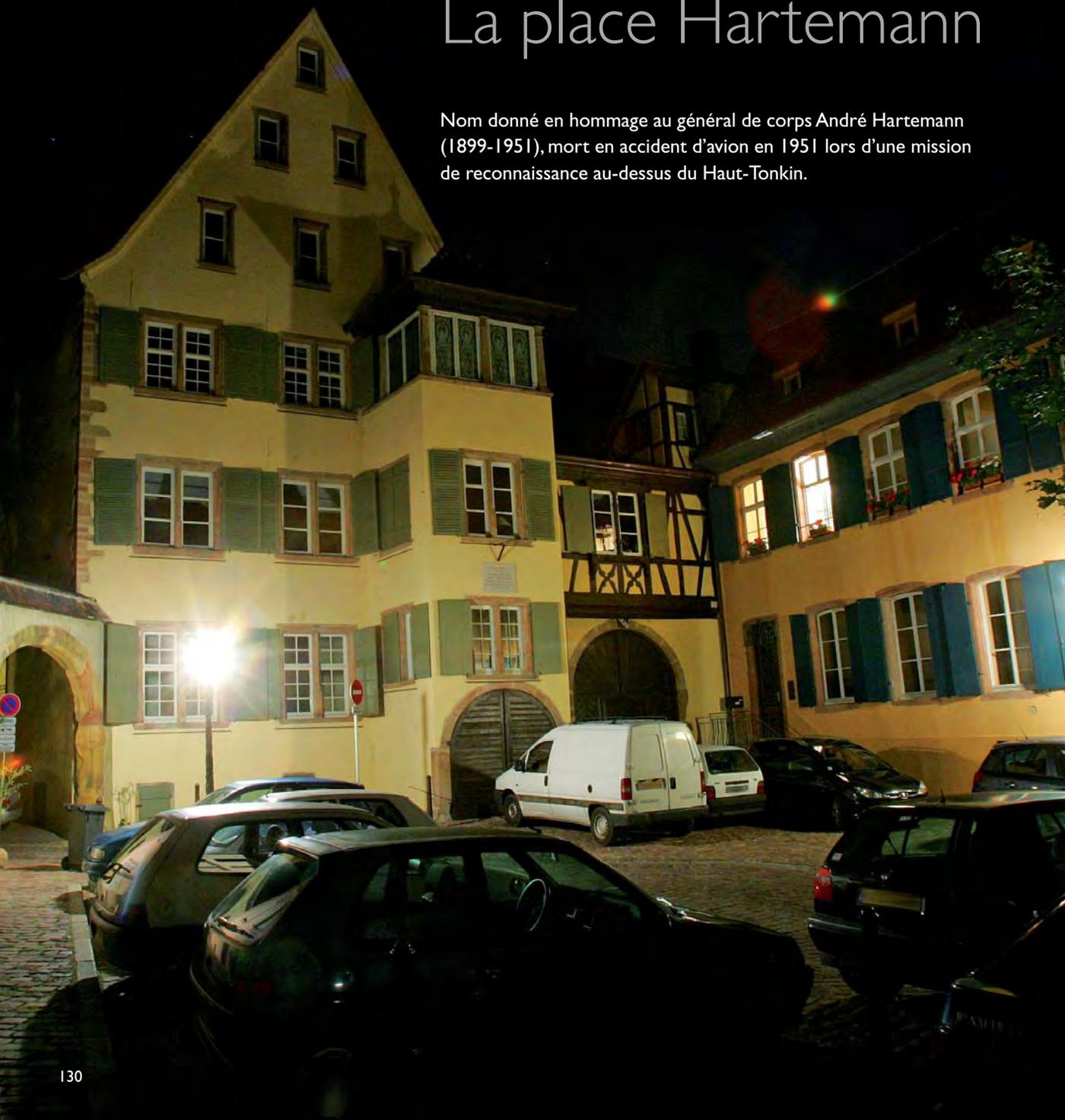




La place des Six-Montagnes-Noires

La place Hartemann

Nom donné en hommage au général de corps André Hartemann (1899-1951), mort en accident d'avion en 1951 lors d'une mission de reconnaissance au-dessus du Haut-Tonkin.





La Petite rue des Blés

Initialement nommée
rue des Blés, elle devient
Petite rue des Blés par
délibération de conseil
municipal en 1913.



La rue du Canard

La rue du Canard est
mentionnée dès le XVIIIe
siècle. Les raisons de cette
dénomination sont ignorées.

La Préfecture

En 1800, lors de l'institution des préfets par le Premier Consul, les services de la Préfecture s'installèrent dans l'ancienne résidence de l'abbaye de Pairis (actuel Hôtel de Ville). Au Second Empire fut décidée la construction d'un nouvel Hôtel de la Préfecture. Le bâtiment, d'inspiration Louis XIII, fut érigé sur l'emplacement de la première école normale démolie en 1861. Il fut achevé en 1866.





La chapelle Saint-Pierre

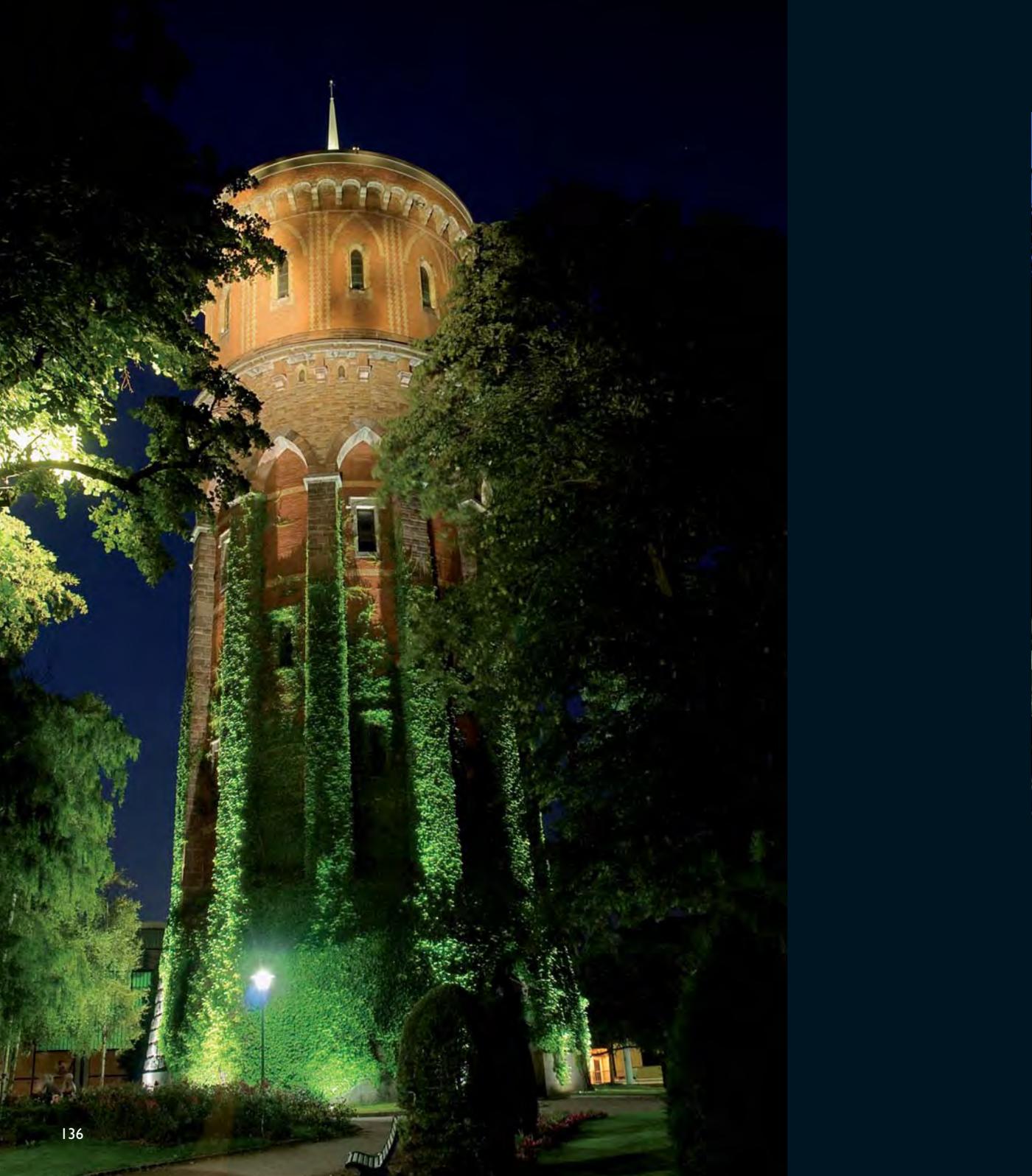
Elle a été construite de 1742 à 1750 pour la communauté des Jésuites, sur le lieu où se situait le prieuré de Saint-Pierre au Xe siècle (propriété de l'abbaye bénédictine suisse de Payerne).





Le square Hirn

Il fut créé en l'honneur de Gustave Adolphe Hirn (1815 – 1890), physicien, astronome, mathématicien, philosophe et pionnier de l'industrie moderne. Le monument, réalisé par Auguste Bartholdi, a été inauguré en 1894.





Le Château d'Eau

Cette tour massive d'inspiration médiévale, haute de 54 mètres, a été édifée de 1884 à 1886. D'une capacité de 1200 mètres cubes, son réservoir a été désaffecté en 1984.

La Gare

Monument phare de l'architecture wilhelminienne, elle prend modèle sur celle de Dantzig (Gdansk) en Pologne.

Construite entre 1903 et 1906, elle a été inaugurée le 1er mai 1907. Sa mise en lumière et l'aménagement, en 2004, du nouveau parvis avec ses plans d'eau étagés mettent en relief la beauté de l'édifice.



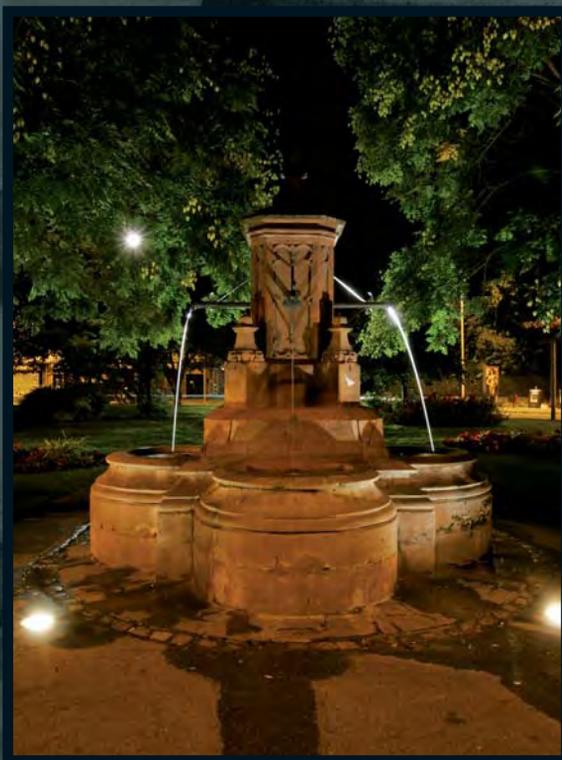
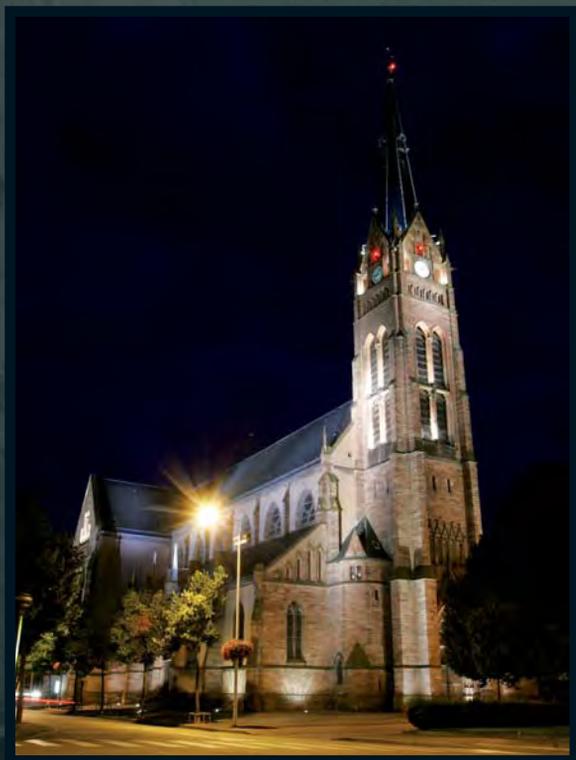




L'Eglise Saint-Joseph

Construite de 1896 à 1900, elle est le point central d'un quartier à l'identité forte, sorte de village au sein de la ville.







La statue de la Liberté

Erigée dans le cadre de la commémoration du centenaire de la disparition d'Auguste Bartholdi, cette réplique parfaite de 12 mètres de hauteur de la Statue de la Liberté a été inaugurée le 4 juillet 2004 par Mme Jacques Chirac, à l'entrée nord de la ville.



Agenda 2009 de la Ville de Colmar



Crédits photographiques :

Christian KEMPF – Studio K

Page de couverture et pages 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 11, 12/13, 14/15, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30/31, 32, 35, 36/37, 39, 42/43, 44, 45, 46, 47, 48/49, 50/51, 52, 53, 54/55, 56, 57, 58/59, 60/61, 63, 64/65, 66, 67, 71, 72, 73, 76/77, 78, 81, 84, 85, 86, 88, 89, 91, 92/93, 94/95, 97, 98/99, 100, 101, 102/103, 104/105, 109, 110/111, 112/113, 115, 116, 122, 123, 124, 125, 129, 131, 134/135, 136, 137, 138, 140, 141, 142/143.

Jean-Marc HÉDOIN – Pictural

Pages 5, 10, 17, 21, 22, 26/27, 28, 31, 33, 34, 37, 38/39, 40/41, 57, 62, 68/69, 70/71, 74, 75, 79, 80, 82/83, 86/87, 90/91, 96, 101, 103, 106, 107, 108, 114/115, 117, 118/119, 120/121, 126/127, 128, 130/131, 132/133, 135, 137, 139, 141.

Rédaction, suivi technique et administration :

Elodie BOMBENGER – Caroline BRIDEL

Isabelle GILLESSEN – Catherine HAUMANT

Patricia KUSTER – Dominique LAUFFENBURGER

Francis LICHTLÉ – Gabriel MERTZ – Joël MUNSCH

Hubert NIESS – Jean-Michel SCHUPP

Conception graphique, réalisation :

Imprimerie GRAI – Colmar

Dépôt légal N° 7129

Une publication de la Ville de Colmar

Droits de reproduction des illustrations du présent ouvrage réservés.



*VILLE DE
COLMAR*